

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

TRAPPES

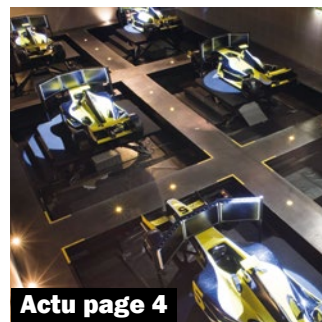
COMMENT LUTTER CONTRE LES TRAVERSÉES DE VOIES À LA GARE ?

Actu page 6

Le théâtre Eurydice : un cocon plus qu'un tremplin pour les travailleurs handicapés

Dossier page 2

Ce théâtre plaisirois aide ses employés en situation de handicap à se réinsérer dans le monde de l'entreprise. Mais son fonctionnement les fait souvent rester dans l'établissement.



Actu page 4

MONTIGNY SQY Ouest :

simulateurs de F1, escape game et réalité virtuelle débarquent en fin d'année

MAGNY-LES-HAMEAUX

Quel avenir pour le secteur du Méritain ?

Page 5

PLAISIR

Les profs en colère contre la réforme du lycée

Page 6

SQY

Louer des parkings partagés depuis son téléphone

Page 6

YVELINES

Le Département rend hommage aux pompiers yvelinois

Page 7

FAITS DIVERS

Montigny : Condamné de nouveau pour s'être exhibé devant deux filles

Page 10

SPORT

Cyclisme : Montigny triomphe sur la Sud Yvelines

Page 12

CULTURE

Guyancourt : Le Muppet show du rap à la Batterie

Page 14

COIGNIÈRES

VERS UNE INTÉGRATION PARTIELLE DE LA COMMUNE AU PNR ?

Actu page 8



Actu page 7

GUYANCOURT

François Morton (DVG), nouveau maire pour un court mandat



Actu page 9

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Une maison de santé pluri-professionnelle en projet à la Grande île



Vous êtes **entrepreneur, commerçant, artisan**
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-sqy.fr

PLAISIR

Le théâtre Eurydice : un cocon plus qu'un tremplin pour les travailleurs handicapés

Le théâtre Eurydice est censé aider ses employés en situation de handicap à intégrer une entreprise dite « ordinaire » ou « adaptée ». Mais cet établissement n'arrive pas encore à assumer ce rôle.

En face du parc des Quatre saisons, le théâtre Eurydice de Plaisir accueille régulièrement des troupes de comédiens qui viennent préparer et jouer leur spectacle. La particularité de ce lieu est d'être un Établissement et service d'aide par le travail (Esat). Il dispose ainsi de sa propre troupe de comédiens constituée de personnes en situation de handicap, qui font des tournées dans toute la France et participent aux métiers qui entourent la création théâtrale. L'objectif est d'aider ces travailleurs handicapés à rejoindre le monde de l'entreprise après leur passage au théâtre. Mais malheureusement, ils sont encore trop nombreux à ne pas avoir franchi cette étape.

« Nous sommes censés être un tremplin pour les personnes que nous accompagnons. Ils doivent normalement partir au bout de cinq ans, avoue la directrice du théâtre Eurydice, Oriane Mino. Mais, il y en a, ça fait 30 ans qu'ils sont ici. » Selon elle, en dix ans, environ quatre personnes en situation de handicap seulement ont quitté l'établissement, sur 80 travailleurs accompagnés.

En premier lieu, un Esat doit « permettre aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle. Cette structure accueille des personnes qui n'ont pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée à leurs besoins », selon le site étatique du service public. Mais ce type d'établissement doit aussi réinsérer socialement et professionnellement ces adultes handicapés, pour qu'ils puissent quitter la structure et intégrer « le milieu ordinaire » ou « une entreprise adaptée ».

Au théâtre Eurydice, travaillent ainsi des hommes et des femmes qui ont un handicap psychique qui ne se voit pas au premier abord, comme la schizophrénie, la paranoïa, la dépression ou encore la bipolarité. Dans leur quotidien, ces 64 travailleurs, embauchés par le théâtre, sont en relation avec des entreprises et d'autres troupes de comédiens, avec lesquelles ils travaillent. Ils réalisent ou réparent des costumes, s'occupent de la régie, font eux-mêmes les décors, gèrent l'accueil et la communication du théâtre et réalisent le service de conditionnement pour les entreprises.

Mais la réintégration semble compliquée pour eux. La plupart ont eu une expérience professionnelle avant d'intégrer le théâtre de Plaisir.



Les encadrants ne veulent surtout pas les mettre en compétition. L'objectif étant de ne pas leur faire revivre ce qu'ils ont pu subir avant d'intégrer le théâtre.

« Ils ont souvent eu une vie difficile qui les a plombés, raconte Oriane Mino. Certains sont partis puis revenus. Ils ont peur d'y retourner. » Alors, ils se sentent en sécurité dans cet établissement, que la directrice définit « d'anormal », « d'en dehors de tout système ».

Comme s'ils étaient déconnectés d'une réalité qu'ils ne voulaient pas retrouver. D'autant plus qu'au sein du théâtre Eurydice, les travailleurs jouissent d'un certain confort. Comme dans tous les Esat, ils ont accès à un logement, travaillent 35 heures par semaine, et dans ce théâtre, ils sont accompagnés par 20 encadrants.

Pour une partie d'entre eux, il font un métier d'intermittent du spectacle. Mais cette activité ne leur permettra pas de s'insérer facilement d'un point de vue professionnel. C'est un travail « difficilement pérenne, pas stable et pas stabilisant, confirme Oriane Mino. On ne leur souhaite pas d'être intermittent. » D'où leur difficulté à s'imaginer quitter ce lieu, qui leur offre la possibilité de travailler dans les arts du spectacle vivant sans problème.

Cet Esat fait en effet preuve d'originalité. De manière générale, le travail proposé dans ce type d'établissements se passe le plus souvent dans les domaines des espaces verts, du ménage, de la blanchisserie ou du conditionnement pour la distribution. Mais ici, les métiers qui gravitent autour du théâtre, occupent une place centrale, en plus du service de conditionnement aux entreprises, aussi partie prenant des métiers proposés par la structure.

Et le rythme de travail est différent de celui d'une entreprise classique. François Martinier, qui est le responsable de l'atelier décors, gère quatre travailleurs handicapés. Il témoigne : « Ça peut être très lent, il y a moins de réactivité que dans un atelier classique. » Le moniteur a en effet

ordinaires, où ils risquent d'y retrouver de la compétition. Mais la directrice du théâtre rappelle que l'insertion se fait aussi dans les deux sens : « Il n'y a pas forcément d'acceptation [du côté des entreprises classiques]. »

« Pour certains, on est tout pour eux »

Selon elle, il leur serait impossible de quitter le théâtre Eurydice au bout de cinq ans, ou même au bout de dix ans. Pourtant, le théâtre organise des activités extra-professionnelles pour les aider dans leur insertion. Un atelier « image de soi » a notamment été organisé pour leur apprendre à soigner leur apparence en prévision d'un entretien. Ils ont aussi accès à des cours d'informatique pour les aider à faire leur CV et leur lettre de motivation. « Il faut leur apprendre à rentrer dans la norme pour s'intégrer même si ici on est anormaux », confie la directrice de l'établissement. Mais les résultats ne sont pas encore suffisamment probants. « Pour certains, on est tout pour eux. S'ils n'ont plus ça, ils n'ont rien », avoue-t-elle.

Néanmoins, Oriane Mino compte bien y remédier et les aider à quitter

ce lieu, pour que celui-ci devienne un réel tremplin. Elle prévoit pour 2019 de les inciter à faire autre chose que leur métier au quotidien, pour qu'ils aient une vie en dehors du théâtre. Ils devront bientôt devenir acteurs d'un projet qui leur tient à cœur. C'est déjà le cas d'une des travailleurs, qui est devenue la référente dans le développement durable au sein de l'établissement. Autre projet défendu par la directrice du théâtre Eurydice, les aider à s'investir dans une association. « On veut qu'ils aient une activité en dehors du théâtre quand viendra leur retraite », explique-t-elle.

Et l'objectif n'est en revanche pas de les laisser livrés à eux-mêmes. Une fois qu'un des travailleurs est en passe de signer un contrat avec une entreprise dite « ordinaire », la directrice souhaite que la transition se fasse en douceur. Selon elle, la personne en situation de handicap doit garder un lien avec le théâtre pendant encore un ou deux ans. C'est notamment le cas avec l'une d'entre eux, qui va sûrement signer un CDI pour un poste d'agent d'accueil dans une entreprise qui commercialise des équipements automobiles. « Elle en avait envie », se réjouit Oriane Mino, qui rappelle qu'à l'inverse, certains n'en ont plus l'envie. ■

PLAISIR

Le théâtre Eurydice « change de décor »

Le théâtre de Plaisir, en face du parc des Quatre saisons, entrera en travaux en juillet 2019 pour se rénover entièrement. Les frais de rénovation s'élèvent à 5 millions d'euros.

« Le TE'S change de décor », c'est le nom du projet de rénovation du théâtre Eurydice à Plaisir, qui a lancé le 20 mars, un appel aux dons sur la plateforme de financement participative Commeon. Le théâtre compte se rénover entièrement pour être aux normes et être mieux équipé pour attirer les professionnels. Les travaux débuteront en juillet 2019.

Le montant s'élève à 5 millions d'euros et l'établissement a déjà réuni une bonne partie de la somme, grâce à la participation de plusieurs fonds publics. L'Agence régionale de santé (ARS) a débloqué 2,5 millions d'euros, la Sauvegarde des Yvelines 1 million et la Région compte verser 500 000 euros. Mais il reste encore à la charge du théâtre 1 million d'euros, d'où la plateforme de financement. L'équipe du projet compte également solliciter d'autres subventions.

Cette rénovation fait suite à une demande de l'ARS pour remettre

aux normes l'établissement. « Il commence à être vétuste », avoue Oriane Mino, la directrice du théâtre Eurydice. En 2017, un diagnostic a certifié la nécessité de rénover les lieux et notamment de construire une salle de restauration pour les travailleurs handicapés, employés par le théâtre, qui est aussi un Établissement et service d'aide par le travail (Esat).

L'objectif est d'améliorer leurs conditions de travail et celles des compagnies de théâtre, qui viennent également répéter au sein de la structure. « Nous souhaitons être plus professionnels car nous avons plus de compagnies qui viennent », affirme la directrice.

Les travaux prévoient donc la construction « d'une salle de répétition », « de loges plus larges », et « d'une nouvelle salle de spectacle », annonce Oriane Mino. Cette dernière aura un nombre de places qui passera de 50 à 160, sachant que les gradins

seront rétractables. « Nous allons également équiper le théâtre d'une boucle magnétique pour les sourds et muets, ajoute la responsable de l'établissement. On va aussi essayer d'avoir une vraie plateforme pour la scène. »

Le théâtre a également acheté un deuxième bâtiment, en face de l'autre, pour installer les fonctions supports, l'administration, la direction et l'accompagnement médico-social. Les travaux débuteront donc en juillet 2019 et devraient se finir en septembre 2020. Et il n'y aura pas de programmation entre septembre 2019 et janvier 2020, selon la directrice. Mais Oriane Mino s'inquiète néanmoins pour sa troupe de comédiens en situation de handicap qui, contrairement aux autres employés du théâtre, n'auront plus de locaux pendant les travaux. « Nous allons voir pour trouver un lieu avec l'agglomération et la commune, pour l'instant c'est un gros point d'interrogation », avoue-t-elle. ■

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

**+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES**

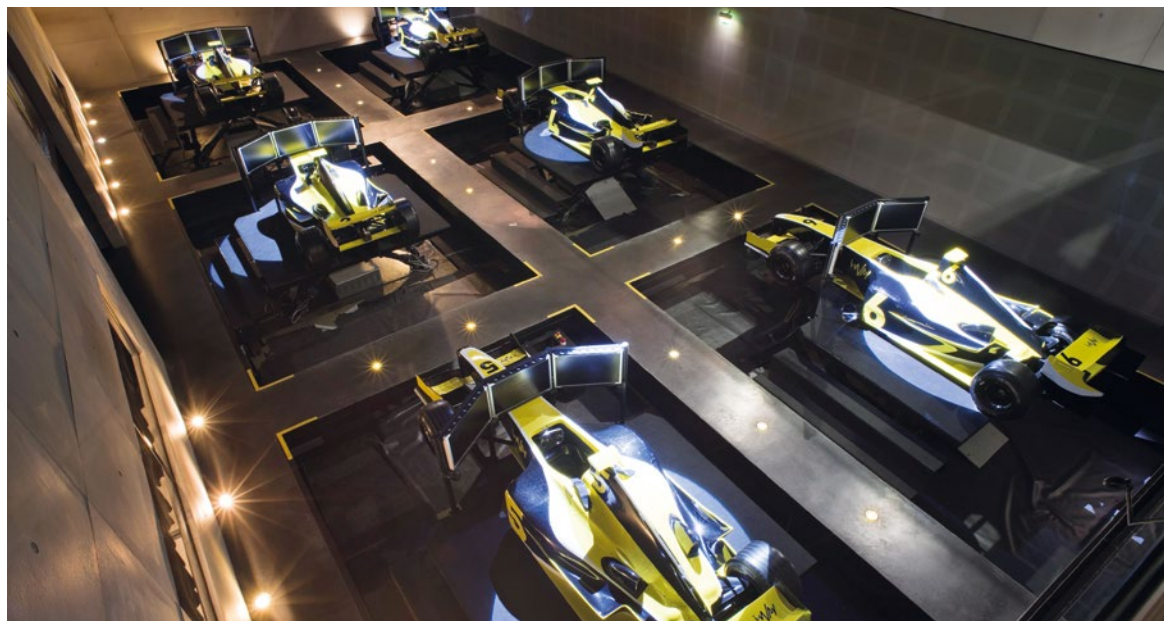
au service des collectivités et des usagers



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

SQY Ouest : simulateurs de F1, escape game et réalité virtuelle débarquent en fin d'année

Un complexe de loisirs proposant des simulateurs de courses automobiles, salles d'escape game et réalité virtuelle va ouvrir fin 2019 à SQY Ouest. Les travaux ont démarré la semaine dernière.



Les joueurs prendront place dans de véritables Formule 1, ou voiture de rallye, montées sur véris afin d'offrir les sensations d'une véritable course.

Embarquer avec plusieurs amis ou collègues dans des Formule 1 grandeur nature pour une simulation de course automobile. Ce sera bientôt possible avec l'ouverture d'I-way dans le centre commercial SQY Ouest en fin d'année. La société proposera également six salles d'escape game et 14 salles de réalité virtuelle. Les amateurs de loisirs et de sensations seront servis.

Comme *La Gazette* le mentionnait dans son édition du 4 septembre 2018, le propriétaire de SQY Ouest, Hammerson, a défini un plan en trois phases afin de transformer ce centre commercial, jusque-là moribond, en l'une des places fortes yvelinoises en matière de loisirs, culture, sport et restauration. Ainsi, depuis plus de deux ans, l'ouverture future d'un centre de simulation de course automobile revient souvent. Une annonce qui va bientôt devenir réalité.

La société I-way, qui dispose déjà d'un premier complexe similaire à Lyon, a en effet commencé la se-

maine dernière les travaux à SQY Ouest pour ouvrir son deuxième centre de divertissements. Accessible depuis l'entrée avenue de la Bièvre, il s'étendra sur deux niveaux. « À Saint-Quentin-en-Yvelines, on va arriver, avec nos trois activités, sur environ 2 000 m² : on va avoir un plateau dédié à la simulation automobile, avec six simulateurs de formule 1 et six simulateurs de rallye ; six salles d'escape game et 14 salles de réalité virtuelle », dévoile Pierre Nicolas, directeur et co-fondateur d'I-way. On vient avec le concept global. »

Vivre une expérience de pilotage

Les simulateurs de courses automobiles, premier concept lancé par I-way à Lyon depuis 2008 et qui a fait sa renommée, sont assez impressionnants. Les joueurs, pouvant jouer jusqu'à six simultanément, équipés de casques et combinaisons, embarquent chacun dans de véri-

tables Formule 1 ou voitures de rallye, dépouillées de leur moteur. Une fois le pilote au volant de la voiture de course, qui est installée sur une plateforme, celle-ci monte à environ 2 mètres du sol. Grâce aux six véris disposés sous la plateforme, le joueur va retrouver les mêmes sensations que s'il participait à une véritable course, simulée visuellement grâce à trois écrans face à lui.

« C'est une simulation active, insiste Pierre Nicolas. Dans une voiture qui roule à 300 km/h, [...] vous avez votre volant, votre pédalier, quand vous accélérez la voiture accélère, ça va donner la sensation d'être braqué à l'arrière, quand vous freinez, ça va donner sensation d'être embarqué vers l'avant. » Et d'ajouter : « Les personnes vont pouvoir vivre cette expérience de pilotage. Ce n'est pas un jeu, mais plutôt une introduction à la course automobile. »

L'autre point fort de ces simulateurs est qu'ils sont reliés entre eux : les participants vont donc pouvoir s'affronter sur la piste, se doubler, et tenter de remporter la course. Pierre Nicolas insiste sur le côté unique du simulateur proposé, adapté du secteur de l'aéronautique et de l'armée pour le grand public. « Aujourd'hui, on n'est que quatre dans le monde à utiliser ces technologies-là, on a été les premiers, assure le fondateur d'I-way, mentionnant un investissement important. Un simulateur, c'est entre 225 000 et 250 000 euros pièces. »

Pour une séance de dix minutes de pilotage, précédée d'une mise en situation, d'un briefing, etc ; l'expérience coûte entre « 50 et 99 euros, en fonction du nombre de personnes, du jour, et de la période », indique le directeur d'I-way. Notre objectif était : comment, une fois dans ma vie,

je pourrais vivre une course de F1 pour moins de 100 euros. »

Le deuxième concept proposé par I-way à SQY Ouest sera de la réalité virtuelle, avec l'ouverture de 14 salles. « Pour synthétiser, c'est un escape game en réalité virtuelle », résume Pierre Nicolas. La société a fait développer ses propres expériences de réalité virtuelle, qui se jouent en collaboration à plusieurs pendant 45 minutes. « Chaque joueur se retrouve dans une salle de 10 m², mais, avec le casque, vous voyez vos copains dans le jeu comme s'ils étaient à côté, indique-t-il. L'enjeu est de mettre les gens dans un environnement, le plus étonnant possible, et qu'après, tout paraisse le plus naturel possible. »

« On sera ouvert pour la période de Noël »

Le premier scénario emmènera ainsi les joueurs à 400 kilomètres de la Terre, avec pour mission de remettre en état la station internationale. « Vous travaillez autour de la station spatiale, et vous allez devoir, comme dans un escape game, trouver des réponses aux problèmes que vous rencontrez, en équipe », indique Pierre Nicolas. Dans le second scénario, les joueurs forment un groupe d'intervention, commencent dans un hélicoptère avant de passer notamment par un bateau et une tyrolienne, afin d'empêcher une fusée de décoller.

Enfin, I-way disposera également dans son centre de six salles d'escape game. « Il y aura trois scénarios différents : une évasion de prison, un braquage et une enquête policière, détaille Pierre Nicolas. Ce sont les mêmes scénarios qu'à Lyon, mais ce sont nos scénarios. Ils ne sont donc proposés que dans nos salles. » Autant d'offres de loisirs que devraient pouvoir découvrir les Saint-quentinois en fin d'année.

L'objectif affiché par le directeur d'I-way est une ouverture entre le 15 novembre et le 15 décembre. « On sera ouvert pour la période de Noël, tranche-t-il, c'est un moment très important pour nous. » En s'installant à Saint-Quentin-en-Yvelines, I-way mise sur le riche bassin économique et les nombreux habitants d'Île-de-France pour devenir une véritable « destination » loisirs et attirer autant les entreprises, que les familles et les groupes d'amis. Pierre Nicolas espère également que l'arrivée de l'entreprise qu'il dirige « va contribuer à redorer l'image » de SQY Ouest : « On a la force de proposer quelque chose qu'aucun autre centre commercial n'aura. » ■

MAUREPAS

Un programme nature pour le Mai des serres

L'édition 2019 du Mai des serres est prévue ce week-end aux serres municipales.

Le traditionnel *Mai des serres* est de retour pour une 28^e édition le week-end des 18 et 19 mai. De 9 h à 18 h, la Ville ouvre ainsi les portes des serres municipales, situées au 1 allée Albert Marchebout, avec tout un programme dédié à la nature et aux jardins. La thématique principale de cette année sera la permaculture mais « vous pourrez également vous sensibiliser à la biodiversité et l'environnement au travers d'autres conférences », annonce le site internet de la commune.

Le *Mai des serres* prévoit ainsi, en plus de conférences diverses, des ateliers sur le bouturage et l'empotage, des baptêmes de poney gratuits, des ateliers vanneries, etc. Les visiteurs pourront aussi découvrir « la mini-ferme, les anciennes machines agricoles ou les différentes expositions sur la Ligue de protection des oiseaux, la permaculture, les végétaux spontanés ou la protection biologique intégrée », poursuit la Ville. L'entrée est libre. Le programme complet de l'événement est disponible sur le site internet de Maurepas.

PLAISIR Pique-nique « géant » dans le parc du château

La commune remet le couvert avec une nouvelle édition de son « pique-nique géant » ce 19 mai.

Le dimanche 19 mai, la Ville organise son traditionnel « pique-nique géant » dans le parc du château de Plaisir à partir de midi. Comme tous les ans depuis neuf ans, les Plaisirois sont invités à venir nombreux à partager ce moment, et « pourront repartir avec une jolie nappe en tissu en guise de souvenir », indique le communiqué de la municipalité.

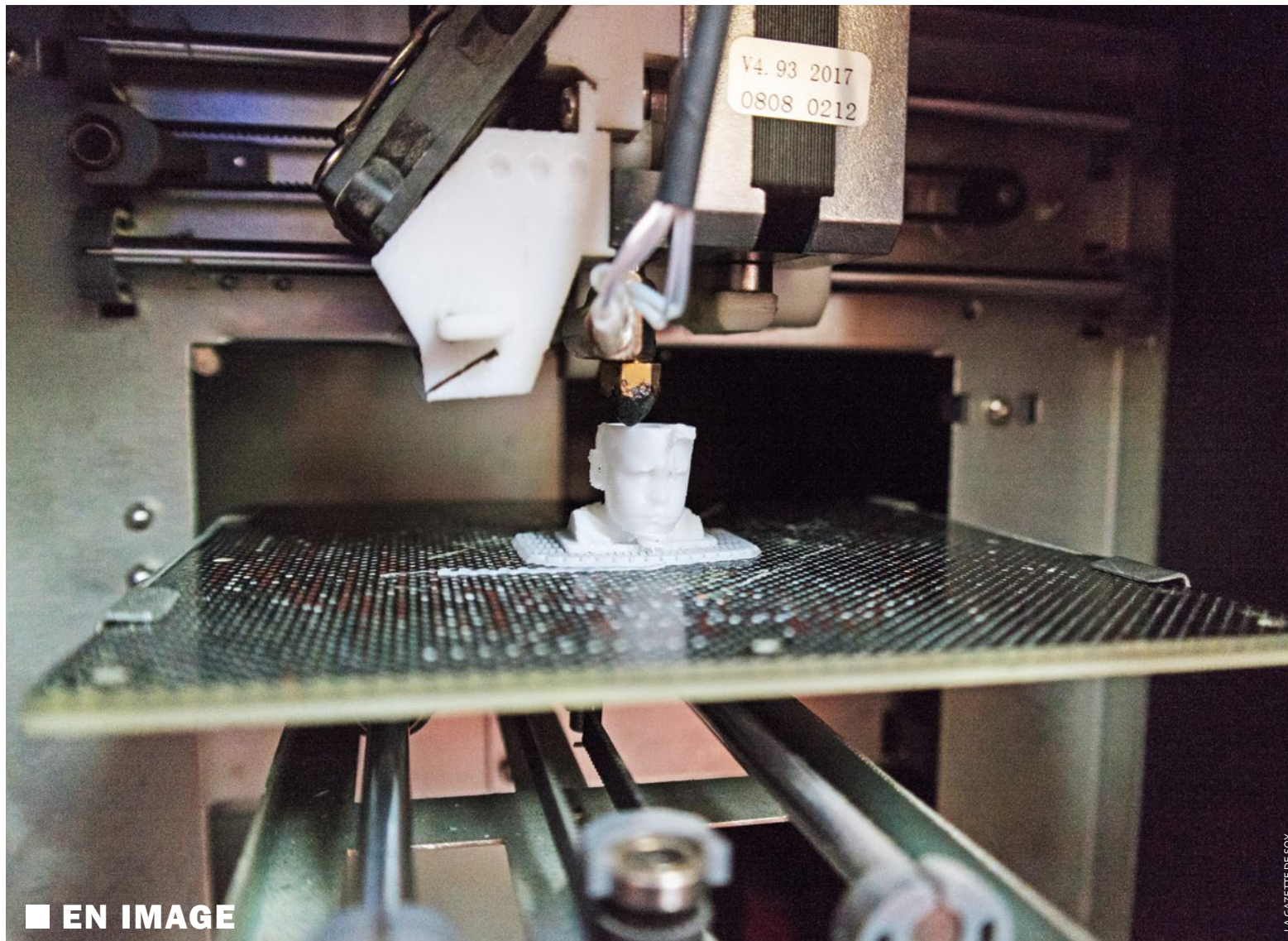
Le « jardin des senteurs » sera de retour, et la nouveauté de cette année sera la présence d'un chef et d'une nutritionniste qui proposeront « une animation, gratuite, de cuisine "zéro déchet" », poursuit le communiqué, qui précise : « Ils seront à la disposition des pique-niqueurs pour répondre à leurs questions et leur apprendre des recettes "anti-gaspi" qui seront réalisées en direct. » Une dégustation sera proposée à la fin de chaque plat. Plus de renseignements sur le site internet de la Ville.

La réalité virtuelle débarque fin mai à l'escape game de Montigny

Avant d'arriver à SQY Ouest, la réalité virtuelle de loisirs sera disponible à SQY escape, l'escape game ouvert depuis un an à Montigny-le-Bretonneux. « Il s'agit de la première salle d'escape game en réalité virtuelle des Yvelines », se félicite SQY escape dans un communiqué annonçant que cette nouveauté sera disponible à partir du 24 mai.

« Équipés de casques et de manettes, [les joueurs] pourront plonger dans un univers fantastique, grâce à un espace dédié à cette technologie, indique le communiqué. Immobiles dans la réalité, les équipes pourront s'affronter ou coopérer afin d'atteindre leurs objectifs. » Pour le lancement, SQY escape proposera trois jeux différents : un où il faudra défendre une base de « navires envahisseurs » avec un arc, un autre où il faudra résister à des zombies, et un troisième qui se déroulera sur Mars.

Ces jeux sont disponibles à partir de 12 ans, par équipe de deux à six joueurs. Les tarifs vont de 18 à 26 euros par personne en fonction du nombre de joueurs et du jour. Les sessions peuvent dès à présent être pré-réservées.



■ EN IMAGE

ÉLANCOURT Les inventions d'ici et d'ailleurs ont attiré les curieux

De très nombreux curieux se sont rendus à la Commanderie ce samedi 11 mai pour le tout premier *Village des futurs insolites* organisé par Saint-Quentin-en-Yvelines. Les familles ont pu découvrir de nombreuses inventions, présentées par des start-up, le Fablab, des associations, etc. Parmi elles, « le robot qui vous scanne et vous imprime » en 3D, de la Ménagerie technologique de Cachan, a particulièrement attiré. Un bras robotique faisait en effet le tour de la tête du visiteur, les données étaient envoyées à une imprimante 3D, qui réalisait en 20 minutes une photographie en trois dimensions de 2 cm de haut.

LA GAZETTE DE SQY

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Conférence sur la santé des demandeurs d'emploi

La section locale de Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) organise une après-midi d'échange sur la santé des chercheurs d'emploi.

La santé des chercheurs d'emploi, enjeu de santé publique. Ce sera le thème d'un colloque organisé par le groupe de Saint-Quentin-en-Yvelines de l'association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) le jeudi 16 mai, de 14 h à 17 h au centre Alfred de Vigny de Voisins-le-Bretonneux. Ce sujet sera abordé sous forme d'une table-ronde qui réunira une psychologue, un médecin, un représentant de SNC et un représentant du secteur économique de la santé.

Les échanges seront divisés en trois thématiques : « la perte d'emploi : événement traumatisant ou opportunité de rebond », « stress et santé psychique, santé physique », et « lorsque l'argent s'invite ». « Après une présentation des différents aspects du problème, les participants pourront dialoguer avec les intervenants », précise SNC dans un communiqué. L'événement est sur inscription par courriel à snc.asso.sqy@gmail.com.

MAGNY-LES-HAMEAUX

Quel avenir pour le secteur du Mérantais ?

L'agglomération souhaite faire du Mérantais un « pôle modèle réunissant et fédérant les différentes compétences de l'innovation, portant par exemple sur la santé et la dépendance ».

Le secteur du Mérantais constitue la porte d'entrée de Saint-Quentin-en-Yvelines du plateau de Saclay. L'agglomération l'a donc logiquement désigné comme un secteur à enjeux et a voté deux délibérations le concernant lors du conseil communautaire du 9 mai. La première doit permettre à SQY de mieux maîtriser l'aménagement du Mérantais et la seconde acte le projet de faire de ce site un pôle de recherche et d'innovation, notamment dans le domaine de la dépendance.



« Le site du Mérantais a la vocation d'accueillir une plateforme, pouvant aller jusqu'à 70 000 m² de surface de plancher, dédiée au développement d'un cluster saint-quentinois [...] », indique SQY.

LA GAZETTE DE SQY

Situé le long de la RD 36, face au Golf national, le site du Mérantais comprend actuellement « un accueil de jour pour les personnes en perte d'autonomie et rassemblant des professionnels de plusieurs secteurs dans un objectif de mutualisation des pratiques dans le domaine de la lutte contre la dépendance », rappellent les documents de l'agglomération.

Alexandra Rosetti (UDI), vice-présidente de SQY à l'aménagement du territoire et maire de Voisins-le-

Bretonneux, insiste sur le fait qu'il s'agit d'un secteur « à enjeux », avec la proximité « d'activités économiques majeures » comme Safran, de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, au voisinage du Golf national, et qui « s'inscrit dans un cadre environnemental et paysager de qualité ». C'est pourquoi l'agglomération va lancer une étude, dont les résultats sont at-

tendus pour fin 2019, afin de « définir ce qui pourrait être mis en place sur ce secteur à l'avenir », poursuit l'él.

Les documents de l'agglomération estiment en effet que, même si l'organisation du pôle médico-social du Mérantais est reconnue, ce site n'est pas « exploité à la hauteur » de son potentiel. « La nécessité d'impul-

ser une nouvelle destination à certains de ses équipements », dont la ferme du Mérantais, et « l'opportunité » de mieux valoriser ce qui est fait actuellement sur ce site, « offrent l'occasion de faire de ce lieu un levier d'innovation sociale, technique et économique pour le territoire », poursuivent-ils. C'est pourquoi SQY envisage « l'implantation d'un pôle modèle réunissant et fédérant les différentes compétences de l'innovation, portant par exemple sur la santé et la dépendance ».

« Création d'un laboratoire de référence »

« Plus précisément, le site du Mérantais a la vocation d'accueillir une plateforme, pouvant aller jusqu'à 70 000 m² de surface de plancher, dédiée au développement d'un cluster (ou pôle de compétitivité regroupant plusieurs acteurs liés à un domaine, Ndlr) saint-quentinois [...] », indique SQY dans ses documents. L'objectif serait que, sur le site du Mérantais, puisse voir naître un projet « de création d'un laboratoire de référence » où seraient conçues et proposées « les solutions de demain dans tous les domaines à fort enjeux, dont celui de la lutte contre les inégalités liées à la dépendance ». ■

SQY Villepreux et Trappes fêtent leurs marchés

Les deux communes prennent part à la Fête internationale des marchés jusqu'au 26 mai.

L'édition 2019 de la *Fête internationale des marchés* se tient jusqu'au 26 mai dans toute la France. « L'occasion de faire redécouvrir aux consommateurs leurs marchés de détail, les produits de leurs terroirs et... leurs commerçants locaux », indique un communiqué de l'événement. Trappes et Villepreux prennent part à l'événement.

Au marché du centre de Trappes, la fête des marchés se déroule les dimanches matin, avec « de nombreux bons d'achats à gagner » le 26 mai, indique le communiqué. Au marché des Merisiers, les rendez-vous ont lieu les mercredis et samedis matin, et les vendredis dans l'après midi. Des cabas seront à gagner le 25 mai. Au marché de la Haie bergerie de Villepreux, la fête se déroule les mercredis et samedis matin, avec « de nombreux lots à gagner » le samedi 25 mai pour la fête des mères. Plus de renseignements sur jaimemonmarche.com.

TRAPPES

Comment lutter contre les traversées de voies à la gare de Trappes ?

Des voyageurs traversent régulièrement les voies ferrées pour prendre leur train à temps à Trappes. Pour y remédier, la SNCF réfléchit à plusieurs solutions, comme l'installation de rideaux de quais.

« Si ça marche bien, on déploiera [les rideaux de quais] ailleurs et on met Trappes dans le spectre », révèle Erwan Forner, le directeur de l'établissement et du service transilien des lignes N et U. Ses propos font référence à l'installation de rideaux de quais dans la gare de Vanves-Malakoff. Ce système d'ouverture et de fermeture à la verticale sera testé pour lutter, en partie, « contre les descentes sur les voies », selon le communiqué de presse de la SNCF. Et ces rideaux pourraient arriver jusqu'en gare de Trappes, en raison des fréquentes traversées de voies par les usagers.

« C'est trop long de faire le tour »

Entre cinq et dix personnes les franchissent par semaine, selon un ordre de grandeur approximatif révélé par Erwan Forner. Pour preuve, le 23 avril, deux jeunes d'une quinzaine d'années, prenaient le train en direction de Paris depuis Trappes. Arrivant voie 1, ils s'apprentent à rejoindre le quai 2b. Ils regardent à droite puis à gauche. Aucun train en approche, ils traversent sereinement la première



Arrivant voie 1, ils vont pour rejoindre le quai 2b. Ils regardent à droite puis à gauche. Aucun train en approche, ils traversent sereinement la première voie, sans emprunter le tunnel.

voie, sans emprunter le tunnel. Devant la deuxième voie, même rituel, droite, puis gauche, mais leur train arrive en gare. Les deux jeunes sont raisonnables et prennent le tunnel.

L'un des deux adolescents interrogés explique son geste : « C'est trop long de faire le tour. Mais on ne traverse pas quand il y a un train en approche. On fait attention. » Un autre de ses camarades qui n'a en revanche pas marché sur les voies, le soutient. « Il n'y a pas d'escalator, abonde-t-il. Et on traverse seulement quand il n'y a pas de train annoncé sur la voie. »

Mais cette stratégie n'est pas sans risque. Selon le directeur de l'éta-

blissement et du service transilien des lignes N et U, les annonces sur les voies ne sont pas toujours fiables. « L'arrivée du train dans la voie indiquée peut changer, confie-t-il. Parfois, le train arrive au dernier moment sur une autre voie. » Un système que la SNCF tente de rendre plus efficace.

Le directeur mise également sur la communication via des flyers, des affiches dans les gares et des annonces sonores régulières, pour dissuader les voyageurs imprudents. Et concernant les rideaux de quais en gare de Vanves-Malakoff, ils seront opérationnels en novembre 2019 et testés pendant un an. La gare de Trappes peut encore attendre. ■

EN BREF

SQY Louer des parkings partagés directement depuis son téléphone

L'application Zenpark, qui s'étend progressivement à SQY, permet de louer des places de parkings privées à des tarifs avantageux pour quelques heures, quelques jours ou toute l'année.

Si beaucoup d'automobilistes ont du mal à trouver une place pour se garer et bien des places de parkings privés sont inoccupées. Un paradoxe auquel la start-up Zenpark essaye de répondre en proposant à des propriétaires de parkings non utilisés de les mettre en location via l'application Zenpark. Dans un communiqué envoyé la semaine dernière, la société a justement annoncé l'ajout de nouveaux parkings yvelinois à son parc de stationnement mutualisé, dont plusieurs à SQY.

Quatre nouveaux parkings à SQY

« À des prix défiant toute concurrence » selon Zenpark, les automobilistes peuvent réserver ces parkings, propriétés de deux bailleurs sociaux, depuis leurs mobiles « pour quelques heures, quelques jours, quelques semaines ou toute l'année ». Ces parkings sont situés à la Clef de Saint-Pierre d'Élancourt, place Seurat et au gymnase de l'Aviation de Guyancourt, et allée de Champagnole à Maurepas.

Des places de stationnement sont aussi disponibles à proximité du Vélodrome national. Zenpark indique proposer en France « plus de 1 000 parkings partagés » actuellement. Pour les propriétaires des places de parking peu utilisées, l'avantage affiché par la start-up est de pouvoir « générer de nouveaux revenus ». ■



Zenpark propose à des propriétaires de parkings peu utilisés de les mettre en location. Les automobilistes peuvent ensuite les réserver depuis leurs smartphones.

PLAISIR

Les profs en colère contre la réforme du lycée

Une quinzaine de professeurs et autres personnels du lycée Jean Vilar se sont mobilisés le 9 mai contre une réforme qu'ils jugent précipitée, incohérente, et dont ils redoutent les conséquences pour les élèves.



« On découvre les choses au fur et à mesure sans même être très au clair sur ce qui va se passer pour les élèves », dénonce Gaëlle Tamagno, professeur de SES.

Ils étaient environ une quinzaine à braver la pluie le 9 mai dernier, devant le lycée Jean Vilar de Plaisir, en ce jour de mobilisation nationale contre la loi Blanquer, qui doit entrer en vigueur dès septembre prochain. Pour rappel, cette loi, qui a déjà suscité de nombreuses manifestations dans les

établissements saint-quentinois, prévoit notamment la disparition des filières S, ES ou L, la mise en place d'enseignements de spécialité ou encore la refonte du bac.

Une réforme que les professeurs du lycée plaisirois estiment « bâclée » et « précipitée », d'après les

mots de Corinne Solomon, qui enseigne le français au sein de l'établissement. « Ils ont fait une consultation, mais après avoir fait la réforme », regrette-t-elle. Un timing brutal et une réforme « très floue » conduisant à ce que « l'on découvre les choses au fur et à mesure sans même être très au clair sur ce qui va se passer pour les élèves », juge de son côté Gaëlle Tamagno, professeur de SES, évoquant « des programmes que l'on ne connaît pas encore ».

Tous font part de leur colère et de leurs craintes. Des craintes, d'abord, que les enseignements de spécialités délaissent la qualité des programmes sur le tronc commun. « Ceux qui veulent se former à une culture générale humaniste doivent prendre la spé, donc ça fait une certaine manière de sélectionner », s'indigne Aziz Bouazza en citant l'exemple de sa matière, l'histoire-géographie.

Il redoute également une surcharge des classes qui pourrait avoir de graves conséquences sur l'avenir des élèves. « Dans les spés, les effectifs sont de 35 élèves minimum, or nos salles ne peuvent pas accueillir plus de 35-36 élèves, explique-t-il. Si un élève se trompe et que l'on doit le mettre dans une autre spé, il n'y a plus de place. »

« Les élèves en difficulté, on ne peut pas les accompagner. »

Et de poursuivre : « Avec les effectifs de 35 et l'exigence qu'en spé, il faille que l'enseignement soit de haut niveau pour rapprocher les élèves de celui de l'enseignement supérieur, les élèves en difficulté, on ne peut pas les accompagner. »

Dénonçant un calendrier électoral et des mesures surtout destinées à faire des économies, les professeurs réclament une réforme « mieux faite et qui nous laisse plus de temps », selon Corinne Solomon, tandis que son collègue en mathématiques Denis Veron, syndiqué au SNES, aimerait lui son report « d'au moins un an ». ■

MAUREPAS Collecte des pesticides interdits ce week-end

Une opération de collecte des pesticides interdits depuis le 1^{er} janvier est organisée au Poullain les 18 et 19 mai.

Comment se débarrasser des pesticides chimiques de synthèse devenus interdits chez les particuliers depuis le 1^{er} janvier ? Les jardiniers en herbe trouveront la réponse à cette question ce week-end. La société EcoDDS organise au Poullain de Maurepas « une grande opération de collecte et de sensibilisation au tri des produits phytosanitaires et biocides », indique-t-elle dans un communiqué.

« Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets chimiques usagés caractéristiques du jardinage peuvent présenter un risque pour la santé et l'environnement, ils nécessitent donc une prise en charge spécifique et sécurisée, rappelle le communiqué. Ils ne doivent pas être jetés dans les poubelles "classiques" ni dans les canalisations mais rapportés en points de collecte ponctuelle ou en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine. »

GUYANCOURT

François Morton (DVG), nouveau maire pour un court mandat

Suite à la démission pour raisons de santé de Marie-Christine Letarnec (DVG), François Morton (DVG) a été élu au poste de maire de Guyancourt ce 12 mai.

Un troisième maire en cinq ans. Dimanche 12 mai, le conseil municipal a élu François Morton (DVG) comme nouveau maire de Guyancourt. Ce dernier prend les rênes de la commune pour un court mandat, suite à la démission en avril de Marie-Christine Letarnec (DVG) pour raisons de santé (voir notre édition du 16 avril). Cette dernière avait elle-même pris la tête de la mairie après à la démission de François Deligné (PS) en 2016.

Depuis le scrutin municipal de 2014, François Morton est donc le troisième membre de la liste « Guyancourt pour tous » à revêtir l'écharpe de maire. Jusque-là 1^{er} adjoint, il a annoncé vouloir achever le programme pour lequel la majorité dont il fait partie a été élue en 2014. Et alors que les prochaines élections municipales sont dans moins d'un an, François Morton confirme qu'il prendra part à la campagne.

Ce dimanche 12 mai en fin de matinée, la salle du conseil municipal était pleine pour la désignation du nouveau maire et de ses adjoints. Sans surprise, le seul can-

didat, François Morton, qui assurait l'intérim depuis la démission de Marie-Christine Letarnec, a été élu à l'unanimité. « Guyancourt change de maire, mais l'équipe élue en mars 2014 va poursuivre l'action engagée », déclare avec « beaucoup d'émotion » le premier magistrat juste après son élection, saluant « le travail » de sa prédécesseure et lui souhaitant un « prompt rétablissement ».

François Morton sera « présent » pour les élections de 2020

« Nous avons encore un projet à achever, insiste François Morton face à la presse, à l'issue du conseil municipal. Il est presque terminé, mais il reste quelques projets structurants comme le mail des Saules, la place du Marché dont les travaux vont débiter en septembre, la salle d'arts martiaux en novembre. Ce sont des engagements de campagne, donc il n'est pas question de ne pas arriver à clore notre programme. »

Le nouveau maire n'a en effet que quelques mois pour le boucler puisque les prochaines élec-

tions municipales, présentes sur de nombreuses lèvres, ne sont plus que dans 11 mois. Si François Morton assure que « la campagne n'a pas commencé », il prévient cependant déjà qu'il sera « présent » pour la prochaine échéance municipale. « J'aurais une part active dans la campagne, dans le futur projet de ville », indique-t-il, sans préciser s'il sera ou non candidat.

Malgré une élection à l'unanimité, les conseillers municipaux d'opposition, Jean-Loup Carriat et Annick Cavelan, n'ont pas pris part au vote. Pour expliquer sa décision, Jean-Loup Carriat dénonce un « scénario inscrit dans les gènes de la majorité » : « Ce scénario repose sur une passation de pouvoir entre amis, ceci en cours de mandat. » L'élue d'opposition a également fait mention d'un article de L'Écho républicain paru début mars, qui selon lui « pose question », où il a lu que Marie-Christine Letarnec et son mari, « il y a deux ans, [...] ont filé au vert dans le canton de la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir) ».

Un propos que François Morton n'a pas souhaité commenter. « Tout le monde est au courant des raisons



« Guyancourt change de maire, mais l'équipe élue en mars 2014 va poursuivre l'action engagée », déclare le nouveau maire de Guyancourt, François Morton (DVG).

de la démission de Marie-Christine Letarnec (raisons de santé, Ndlr) et il est hors de question que j'y revienne », tranche-t-il.

L'opposition dénonce « une passation de pouvoir entre amis »

Olivier Pareja (écologiste), élu de la majorité, a quant à lui voté blanc. « En tant qu'écologistes, nous avons exprimé à plusieurs reprises le souhait que le programme de la majorité soit mis en œuvre avec plus de collaboration avec les citoyens et

les citoyennes, complété de mesures pour protéger la planète et surtout ses habitants, a expliqué Olivier Pareja pour justifier son vote blanc. Pour le reste du mandat, nous continuerons à soutenir le projet de ville lorsqu'il est pertinent, et aussi à signaler ses insuffisances et proposer des alternatives. »

À noter que Marie-Christine Letarnec a quitté son poste de maire mais n'a démissionné ni du conseil municipal, ni du conseil communautaire. François Morton ne siègera donc pas à l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. ■

■ EN BREF

YVELINES Le Département rend hommage aux pompiers yvelinois

Un hommage a été rendu le 7 mai aux pompiers yvelinois, notamment pour leur bravoure face à l'incendie de Notre-Dame de Paris, sans que la tour Nord se serait probablement effondrée.

« Sans les moyens du corps des sapeurs-pompiers des Yvelines, nous aurions probablement eu une catastrophe », annonce fièrement Pierre Bédier, le président LR du Département des Yvelines, le 7 mai à l'hôtel du département à Ver-

sailles, lors d'un hommage rendu aux pompiers yvelinois.

Pendant son allocution, le président du conseil départemental a fait référence aux déploiements des deux Bras élévateurs articulés

(BEA) de 46 mètres de hauteur, le 15 avril, pendant l'incendie de Notre-Dame de Paris. Sans cet équipement, la tour Nord se serait probablement effondrée, selon lui.

Deux chèques de 800 000 euros pour l'achat de ces deux BEA

Mais cette intervention n'aurait pas pu être possible sans l'acharnement de Bertrand Devys, président des sapeurs-pompiers des Yvelines de 2008 à 2011. Il aurait convaincu Pierre Bédier d'investir dans deux BEA pour protéger les toits des châteaux, qui a alors « signé deux chèques de 800 000 euros » pour l'achat de ces deux camions.

« Je retiendrai toujours cette formule de sa part : "Quelle mine aurons nous si le château de Versailles brûlait" », se remémore Pierre Bédier, en lui rendant hommage devant l'audience. Pendant cette cérémonie, les pompiers ont également été récompensés pour leur intervention lors de la fuite de pétrole sur un pipeline sur la commune d'Autouillet, en février. ■



Les sapeurs-pompiers se sont vus remettre une médaille pour les récompenser de leurs interventions lors de l'incendie de Notre-Dame et la fuite de pétrole sur un pipeline de la commune d'Autouillet.

■ EN BREF

SQY La Croix rouge organise sa quête et recherche des bénévoles par la même occasion

Du 18 au 26 mai, la section locale de la Croix rouge organise sa traditionnelle quête sur les routes, marchés et centres commerciaux de l'agglomération.

Les journées nationales de la Croix rouge se déroulent du samedi 18 au dimanche 26 mai dans toute la France. Pour l'occasion, « les bénévoles de l'unité locale de Saint-Quentin-en-Yvelines vont à la rencontre du public, pour récolter le maximum de dons qui leur permettent de continuer à mener leurs actions de proximité envers les plus démunis », nous indiquent-ils dans un communiqué.

« Récolter le maximum de dons qui leur permettent de continuer à mener leurs actions »

Les bénévoles locaux de la Croix rouge seront ainsi principalement présents sur la RN 10 au niveau de Trappes et de Coignières, sur les marchés de Montigny-le-Breton-

neux et de Maurepas, ainsi qu'au Auchan de Plaisir. En dehors des dons, la section saint-quentinoise est également à la recherche active de nouveaux bénévoles.

« Au moins 30 nouvelles personnes »

Alors qu'elle en compte actuellement 160, « un certain nombre a décidé de se retirer, principalement pour des raisons d'âge » mais également parce qu'ils sont présents depuis bien longtemps, souligne la Croix rouge de SQY. Et d'ajouter : « Nous devons prévoir ces échéances et c'est pour cela que nous voudrions retrouver au moins 30 nouvelles personnes. » Pour plus de renseignements, rendez-vous sur yvelines.croix-rouge.fr/saint-quentin/. ■

COIGNIÈRES

Vers une intégration partielle de la commune au PNR ?

Le maire a récemment formulé une demande pour l'acquisition du statut de ville-porte du Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse, première étape avant une intégration partielle.

Et si une partie de Coignières rejoignait le Parc naturel régional (PNR) de la Haute vallée de Chevreuse ? C'est en tout cas le souhait exprimé à plusieurs reprises par la municipalité, et qui est de nouveau revenu sur la table suite à une intervention du maire de la commune, Didier Fischer (SE), sur les réseaux sociaux. Ce dernier répondait ainsi à un groupe dénommé Front de libération de la Haute vallée de Chevreuse, qui avait publié un sondage en ce sens et s'était lui-même montré favorable à cette perspective.

Bénéficiaire « de l'ingénierie du parc » et améliorer l'image de la ville

« Votre initiative est intéressante et rejoint celle de l'équipe municipale », a répondu Didier Fischer sur Facebook. Le maire souhaite notamment que sa commune devienne dans un premier temps ville-porte du PNR, avant d'obtenir une intégration partielle au parc, qui concernerait notamment le village et les espaces naturels et agricoles de Coignières.

« On est dans un territoire qui historiquement dépend du territoire de

la Haute vallée de Chevreuse, ce n'est pas parce qu'il y a des zones d'activités qui se sont développées et une nationale 10 que l'on n'en fait pas partie », a rappelé l'édile coignierien, joint par *La Gazette*.

Didier Fischer mentionne également plusieurs avantages pour sa ville, notamment la possibilité de « bénéficier dans nos politiques environnementales de toute l'ingénierie du parc » et une amélioration en termes d'image. « Notre image, aujourd'hui, est celle de la nationale 10, des zones d'activités », déplore-t-il. On ne pense pas que Coignières, c'est aussi un joli village, des espaces naturels. Donc ne serait-ce que les panneaux annonçant « ville-porte » du PNR, ça change l'image. »

Le maire ajoute que Coignières pourrait aussi profiter d'une entrée dans le parc pour « améliorer [ses] entrées de ville » et « approfondir [ses] politiques de développement durable ». Pour ce qui est, en revanche, d'une indépendance plus importante vis-à-vis de SQY, comme avancée par le Front de libération de la Haute vallée de Chevreuse, Didier Fischer affirme que celle-ci « ne serait pas plus grande », soulignant que Coignières resterait évidemment au sein de la communauté d'agglomération

même en cas d'entrée dans le PNR (comme cela est le cas de Magny-les-Hameaux, Ndlr).

Une entrée partielle pourrait devenir effective après 2023, année où la charte PNR doit être révisée. En revanche, le statut de ville-porte pourrait être obtenu « probablement assez vite », affirme Didier



« On est dans un territoire qui historiquement dépend du territoire de la Haute vallée de Chevreuse », affirme Didier Fischer, maire SE de Coignières.

Fischer, qui en a fait la demande il y a quelques semaines. « Ça va être examiné, il va falloir que l'on monte le dossier, que l'on justifie, ça peut peut-être se faire avant la révision de la charte », espère-t-il.

Une intégration complète « pas possible »

Il reconnaît, en revanche, qu'une intégration complète au PNR, n'est « pas possible » en raison de

la présence des zones d'activités, « et notamment le fait que l'on a des pétroliers sur notre territoire ». Mais Didier Fischer n'exclut pas totalement cette perspective à long terme, à condition de « transformer nos zones d'activités pour qu'elles deviennent compatibles avec une intégration dans le PNR », citant d'ailleurs l'exemple de villes

comme Magny-les-Hameaux ou Les Essarts-le-Roi, faisant partie du parc tout en ayant des zones d'activités.

Et le maire de conclure : « Un parc naturel n'est pas une zone de protection absolue, c'est un lieu où l'activité économique n'est pas interdite, mais il faut qu'elle soit dans une logique de développement durable. Pour l'instant, c'est un peu compliqué pour Coignières, mais on compte bien avancer sur le sujet. » ■

SQY

Trois semaines dédiées au développement durable

Le programme est riche pour les Semaines du développement durable à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Du 16 mai au 9 juin, de nombreux rendez-vous sont prévus dans plusieurs communes de l'agglomération dans le cadre des *Semaines du développement durable*. « Ateliers, conférences, activités de découverte proposent à tous de découvrir les cycles de la nature, la présence ou la réinsertion de la nature en ville, ou encore la recherche du bien-être au travers des déplacements doux ou d'une alimentation équilibrée », détaille le programme complet de l'événement, disponible sur sqy.fr/semainedd.

Parmi les très nombreux événements prévus, l'on peut notamment noter le Village durable qui se tiendra le 19 mai, de 15 h à 19 h au parc Fleuré de Voisins ; la *Fête de la nature* qui emmènera les visiteurs dans la réserve naturelle de l'Île de loisirs ou dans un refus de la Ligue pour la protection des oiseaux à Guyancourt ; les animations de *Rendez-vous aux jardins* organisés dans plusieurs communes le 8 juin et bien d'autres. Un village climat itinérant présentant les actions de SQY passera également par Voisins le 19 mai, les Clays le 8 juin, Villepreux le 29 juin.

■ EN BREF

SQY Les anti-pub font recette contre les panneaux numériques

L'antenne saint-quentinoise de l'association Résistance à l'agression publicitaire vient de franchir les 700 signatures sur sa pétition exigeant l'interdiction des publicités numériques.

L'association Résistance à l'agression publicitaire (Rap), combat depuis plus de 25 ans « le système publicitaire et ses effets négatifs », comme l'indique son site internet. Son groupe local saint-quentinois (Rap SQY) cible particulièrement les écrans numériques publicitaires.

« Une quadruple pollution »

Rap SQY a ainsi lancé fin mars une pétition réclamant leur interdiction dans le futur Règlement local de publicité intercommunal (RLPI), le texte devant régir la publicité dans l'agglomération. Sans l'interdiction de panneaux numériques, les annonceurs pourront « en implanter dans toutes les zones autorisées sans demander de quelconque autorisation aux élus », affirme la pétition, qui, en un mois



D'après Rap SQY, les annonceurs pourront implanter dans publicités numériques « dans toutes les zones autorisées sans demander de quelconque autorisation aux élus » si elles ne sont pas interdites par le RLPI.

et demi, vient de dépasser son objectif affiché de 700 signatures.

Dans des propos rapportés par *Le Parisien* en février, le président LR de SQY et maire d'Élancourt, Jean-Michel Fourgous, assurait « qu'on ne fera pas n'importe quoi » sans pour autant « s'interdire

quelques panneaux de ce type ». Pas de quoi satisfaire Rap SQY, regrettant que le texte prévoit de les interdire dans les secteurs d'habitat, mais les autorise ailleurs. D'après la pétition, l'affichage numérique « constitue une quadruple pollution » : visuelle, lumineuse, énergétique et écologique, et cognitive et mentale. ■

■ EN BREF

YVELINES

Le concours des maisons économes en énergie revient

L'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec SQY) et Énergies solidaires lancent la 13^e édition du concours Maison économe, afin de récompenser les Yvelinois transformant leur habitat.

« Valoriser les travaux de rénovation ou de construction neuve performante et ainsi encourager la diffusion des bonnes pratiques. » C'est l'objectif que s'étaient fixés l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec SQY) et Énergies solidaires en lançant le concours Maison économe, dont la 13^e édition vient de démarrer.

Quatre vélos électriques à gagner

Ce concours « récompensera les particuliers yvelinois engagés dans une démarche de changement de comportements et de transformation de l'habitat économe en un habitat économe

en énergie », précise le communiqué de l'événement. « Constructions en bois, toitures végétalisées, isolation thermique par l'extérieur et chaudières biomasses sont autant de techniques qui ont été mises en lumière grâce au concours et à la participation active et passionnée des participants », poursuit le communiqué.

Tous les particuliers yvelinois peuvent y participer dans deux catégories : les constructions neuves et les rénovations. Au total, ce sont quatre vélos à assistance électrique qui sont à gagner. Pour candidater, rendez-vous sur les sites internet de l'Alec SQY ou d'Énergies solidaires. Plus de renseignements par courriel à maisoneconome78@gmail.com. ■

VOISINS-LE-BRETONNEUX

Une maison de santé pluriprofessionnelle en projet à la Grande île

Début avril, la maire de Voisins-le-Bretonneux, Alexandra Rosetti (UDI), a confirmé qu'une maison de santé devrait ouvrir dans le bâtiment anciennement occupé par le Leader price.

Le quartier de la Grande île devrait disposer d'une maison de santé pluriprofessionnelle à l'horizon 2021. Un promoteur privé projette de lourdement réhabiliter le bâtiment où se trouve la pharmacie de la Grande île, par le passé également occupé par un Leader price, afin d'y créer une structure qui rassemblera différents professionnels de santé. La pharmacie restera dans ce bâtiment, mais bénéficiera de locaux rénovés. Pour l'équilibre financier de l'opération, une quinzaine de logements seront construits à l'étage.

Le projet de maison de santé pluriprofessionnelle à cet emplacement est un sujet qui avait été plusieurs fois évoqué par la maire de Voisins-le-Bretonneux, Alexandra Rosetti (UDI), au cours des mois précédents. Et lors de son dernier Facebook live de début avril, l'édile a confirmé que le projet est sur de très bons rails. Deux promoteurs planchaient dessus, « et l'un d'eux vient d'avoir la confirmation qu'il pouvait acheter le local », a-t-elle confirmé à un internaute le 3 avril.

Contactée par téléphone début mai, Alexandra Rosetti rappelle que le projet « n'en est qu'à ses prémices », même si des plans lui ont déjà été présentés, lui per-

mettant d'affirmer qu'il s'agit d'un « beau projet ». Ce dernier va voir le jour dans le bâtiment en partie vide et actuellement occupé par la pharmacie de la Grande île. C'est d'ailleurs la gérante qui a soufflé l'idée à la municipalité.

« Ce n'est pas un cabinet médical où on juxtapose les praticiens, c'est vraiment un projet de santé à part entière qui doit être piloté par un médecin généraliste volontaire pour réunir différents professionnels de santé autour d'un projet commun », insiste Alexandra Rosetti. Il faudra donc trouver ce médecin généraliste, ce qui n'est pas toujours évident, comme le prouve le cas de Plaisir, où un projet similaire est bloqué faute de généraliste (voir *La Gazette* du 16 avril).

Cinq professionnels de santé prévus

Une présentation du projet aux médecins vicinois, généralistes et spécialistes, a d'ailleurs récemment été organisée afin de voir si certains pourraient être intéressés pour le rejoindre. Dans sa version actuelle, la future maison de santé de la Grande île devrait compter « cinq » professionnels de santé, même si la

mairie ne se dit « pas sûre que ce soit suffisant ». L'édile espère également qu'une telle structure permettra d'attirer de nouveaux praticiens à Voisins-le-Bretonneux.

qui viennent, je crois que la moitié va prendre sa retraite. » Alexandra Rosetti indique que cette maison de santé devrait voir le jour « au mieux » en « 2021 ».

Une quinzaine de logements à l'étage

La réhabilitation lourde du bâtiment va être réalisée par un promoteur privé « parce que la Ville

« parce qu'il faut quand même pouvoir faire une opération financière qui ne soit pas déficitaire », avait expliqué la maire au cours de son Facebook live.

Pendant la durée des travaux, la pharmacie de la Grande île devrait par ailleurs être temporairement relogée dans une partie de la maison de quartier située juste en face, afin de lui permettre de « rester dans son environnement et de conserver ses clients », confirme



Le bâtiment où se trouve la pharmacie de la Grande île verra naître une maison de santé « au mieux » en « 2021 », selon la maire de Voisins-le-Bretonneux.

Car même si elle rappelle que la ville « n'est pas en configuration de désert médical », la baisse du nombre de médecins pourrait être progressive : « À Voisins, on a une dizaine de généralistes aujourd'hui, ce qui est bien. Mais dans les cinq ans

de Voisins n'aurait pas les moyens de la porter seule », précise Alexandra Rosetti. Pour y trouver son compte, le promoteur a donc également prévu que le projet intègre « une quinzaine » de logements à l'étage,

l'édile. La pharmacie rejoindra ensuite le nouveau bâtiment. La municipalité organisera courant juin une réunion publique afin de présenter le projet dans son intégralité aux Vicinois. ■

■ EN BREF

GUYANCOURT Inauguration d'un mail au nom de deux résistants

Situé au Pont du Rouitoir, ce mail, achevé en 2018, porte le nom de Missak et Mélinée Manouchian, couple de résistants arméniens. Il a été inauguré à l'occasion des commémorations du 8 mai.

Le symbole est fort. Le 8 mai dernier, jour du 74^e anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale, la Ville de Guyancourt a inauguré un mail portant le nom de Missak et Mélinée Manouchian.

un an plus tard, tandis que Mélinée a elle survécu à la guerre, avant de mourir en 1989.

Situé à proximité du nouveau groupe scolaire Elsa Triolet/Jean

Lurcat, dans le quartier du Pont du Rouitoir, ce mail a été achevé l'année dernière. Il affiche une longueur de « 270 m » et est notamment composé de « 2 000 m² d'espaces végétalisés », d'après Christel Vachon, directrice des infrastructures au sein de la municipalité. Il a été construit sur un terrain en friche anciennement occupé par la société de menuiseries Maillet, et s'inscrit dans un projet global d'aménagement du quartier. ■



Le mail porte le nom de Missak et Mélinée Manouchian, couple de résistants ayant fui l'Arménie et qui ont « consacré leur vie à la France jusqu'à mourir pour elle », a rappelé François Morton.

270 m de long et 2 000 m² de végétaux

Une manière d'honorer la mémoire de ce couple de résistants d'origine arménienne, arrivés sur le territoire français dans les années 1920 pour fuir le génocide, et qui « bien qu'apatrides [...] ont pourtant consacré leur vie à la France jusqu'à mourir pour elle », comme l'a prononcé lors de son discours François Morton (DVG), devenu maire ce 12 mai. Fait prisonnier en 1943, Missak a été exécuté par l'armée allemande

■ EN BREF

SQY

L'agglomération veut réduire ses déchets ménagers

Saint-Quentin-en-Yvelines veut mettre en place un Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés, et invite les personnes à candidater pour participer à son élaboration.

Saint-Quentin-en-Yvelines affiche le souhait de s'engager dans la réduction des déchets et lance un appel aux Saint-quentinois. « Parce que le meilleur déchet est encore celui qu'on ne produit pas, afin d'agir en amont du traitement des déchets, SQY souhaite mettre en place un Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) », indique l'agglomération sur son site internet.

Réduire de 10 % les déchets ménagers

Ce fameux PLPDMA est un document de planification des actions de prévention des déchets sur le territoire de la collectivité

territoriale. « Ce document détaille les objectifs de réduction des déchets et définit les actions et moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, poursuit SQY. L'objectif est de réduire de 10 % les déchets ménagers et assimilés produits par habitant, à l'horizon 2020 par rapport à 2010. »

Afin « d'élaborer, contrôler et suivre la mise en place des futures actions élaborées dans le cadre du PLPDMA », l'agglomération doit former une Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES), qu'elle souhaite ouvrir « à tous les acteurs du territoire ». Les personnes souhaitant rejoindre ce CCES ont jusqu'au 28 juin prochain pour candidater. Plus de renseignements sur sqy.fr. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

La Verrière La police met la main sur 3 kilos de résine de cannabis

À la Verrière, le 7 mai, la police a arrêté pour délit routier un scooter, qui refusait d'obtempérer. Deux hommes ont été fouillés, et sur l'un d'entre eux, les fonctionnaires de police ont retrouvé une plaquette de résine de cannabis et une clé de chambre.

C'est au foyer Adoma à La Verrière que la police s'est rendue pour fouiller la chambre de l'homme détenteur de la drogue. Là-bas, les forces de l'ordre ont trouvé 3 kilos de résine de cannabis. Les interpellés ont été mis en garde à vue puis déferés au parquet de Versailles, le 10 mai. ■

Plaisir Un contrôle de véhicule qui tourne mal

Rue de la Haise, à Plaisir, le 6 mai vers 23 h, la police intervenait pour contrôler une voiture. « Elle faisait du tapage à cause de la musique trop forte », précise une source policière. Mais au moment de leur intervention, une dizaine de personnes hostiles s'est rapprochée des forces de l'ordre. « Le contrôle du véhicule n'a pas pu se faire », indique une source proche de l'affaire. Les effectifs ont donc fait usage d'une grenade lacrymogène pour disperser le groupe. Il n'y a pas eu de blessé ni d'interpellation. ■

Maurepas Excédé par les bruits de chantier, il menace un ouvrier à l'aide d'une arme

À Maurepas, le 9 mai, un jeune de 17 ans, excédé par les bruits d'un chantier à proximité de son appartement, a menacé un des ouvriers à l'aide d'une arme de poing. Le travailleur a alors prévenu la police et des investigations ont été ouvertes. Le jeune homme a finalement été localisé dans son jardin. Il n'était néanmoins pas armé. La police a alors mené une perquisition. Seule une arme de type air soft a été retrouvée et c'est l'engin qu'il aurait utilisé pour menacer l'ouvrier, selon une source proche de l'enquête. La police l'a mis en garde à vue puis l'a laissé libre avec un rappel à l'ordre. ■

Montigny-le-Bretonneux Condamné de nouveau pour s'être exhibé devant deux filles de 13 ans

Un homme de 69 ans a été condamné à six mois de prison pour exhibition sexuelle le 9 mai au tribunal correctionnel de Versailles. Il avait déjà été condamné pour des faits similaires le 29 avril.



Déjà condamné le 29 avril à neuf mois de prison avec sursis, il a cette fois-ci, reçu une peine de six mois de prison sans mandat de dépôt.

Le jeudi 9 mai, un homme de 69 ans est condamné, pour la deuxième fois en dix jours, pour exhibition sexuelle, au tribunal correctionnel de Versailles. « Ce n'est pas la première fois qu'on l'a en garde à vue. C'est un récidiviste », avoue une source policière. Déjà condamné le 29 avril à neuf mois de prison avec sursis, il a cette fois-ci, reçu une peine de six mois de prison sans mandat de dépôt, selon nos confrères de 78actu.

Les faits se sont déroulés à Montigny-le-Bretonneux. Aux alentours de 19 h, le 7 mai, deux jeunes filles de 13 ans sont passées à vélo dans la rue du domicile de l'homme. Une fois arrivées à hauteur de son jardin, le septuagénaire aurait alors mon-

tré son sexe, qu'il aurait ensuite fait tourner devant elles.

1 200 euros de dommages et intérêt

Habitant dans la même rue que le coupable, les deux filles sont rapidement allées prévenir leurs parents. Mais, devant le tribunal, le prévenu n'a pas avoué, comme l'indique 78actu. Il assure qu'il était seul chez lui à ce moment-là. Pourtant, les deux mineures l'ont bien identifié sur les différentes photos. En plus de sa condamnation, il devra également verser 1 200 euros de dommages et intérêt à la famille de l'une des deux enfants. ■

Élancourt La foudre met le feu à un pavillon

Le 8 mai dans l'après-midi, la foudre s'est abattue sur le pignon d'un pavillon à Élancourt route du Mesnil, en raison des intempéries de la journée. Elle a provoqué une ouverture du toit de 1 mètre sur 1 mètre. Un incendie s'est même

déclaré. Une fois sur les lieux, les pompiers ont heureusement pu maîtriser le feu. Et les habitants, un couple et deux enfants, ont pu être sauvés. Ils ont depuis été relogés par de la famille. ■

Villepreux Suite à des violences conjugales, il continue de harceler sa femme

Un jeune homme a été arrêté le 11 mai à Villepreux pour s'être rendu au domicile de sa femme, alors qu'il n'en avait pas le droit, et pour l'avoir menacée à plusieurs reprises par messages.

Un jeune homme de 25 ans a été déferé le 12 mai, pour s'être présenté au domicile de sa femme, alors qu'il était censé ne plus la voir, ni la contacter, selon une interdiction du juge. L'affaire remonte à décembre 2017. L'homme avait un comportement violent envers sa femme, elle aussi âgée de 25 ans. Il a ainsi été condamné pour violences conjugales et a fait l'objet d'une peine lui interdisant de s'approcher et de rentrer en contact avec la victime.

Mais « ces dernières semaines, il a essayé de la contacter, raconte une

source proche de l'enquête. Il envoyait des textos, il l'appelait. » Le jeune homme a également proféré des menaces pour qu'elle réponde. « C'était du harcèlement », précise une source policière. La jeune femme a donc déposé plainte, il y a un peu plus d'une semaine.

Le 9 mai, il s'est finalement « pointé chez elle », raconte une source proche de l'affaire. Il a réussi à rentrer mais il n'a pas été violent. » Il est finalement interpellé et placé en garde à vue, avant d'être déferé. Il est jugé en comparution immédiate le 13 mai. ■

Trappes Plusieurs rixes ont lieu dans un lycée, un policier agressé

Après plusieurs altercations entre des lycéens le 6 mai au lycée Henri Matisse à Trappes, trois élèves ont été emmenés au commissariat de Trappes. L'un d'entre eux a frappé un policier.

Des élèves du lycée Henri Matisse à Trappes ont provoqué une bagarre devant leur établissement, le 6 mai entre midi et deux. Pour régler leur compte, ils ont demandé de l'aide à leurs camarades via les réseaux sociaux.

Une bombe lacrymogène a même été utilisée

Une vingtaine de jeunes ont alors débarqué. Une bombe lacrymogène a même été utilisée. Le gardien du stade voisin Gilbert Chansac est intervenu pour s'interposer. Victime du gaz lacrymogène, il a reçu un coup au niveau de l'oreille. Il n'a néanmoins pas été blessé.

Trois adolescents ont alors été emmenés au commissariat par les forces de l'ordre. « Ils ne savaient pas s'ils avaient participé aux affrontements. Mais ils ont voulu vérifier leur identité », précise une source proche de l'affaire. Pour se faire, un fonctionnaire de police a voulu enlever la capuche d'un des jeunes hommes. Celui-ci « l'a frappé du poing. Le policier a été touché à l'épaule et a été arrêté 45 jours », raconte une source policière. L'élève a été mis en garde à vue, déferé puis remis à ses parents.

Et ça ne s'arrête pas là. Dans l'après-midi, toujours dans le même lycée, un autre élève a été violemment agressé par un autre, qu'a priori il connaissait. ■

Les Clayes-sous-Bois

Un couple, victime de cambriolage, tend un piège au voleur

Après le cambriolage de leur maison le week-end dernier à Plaisir, un couple a repéré une pièce du butin sur un site. Le 10 mai aux Clayes-sous-Bois, ils ont tendu un piège au voleur et prévenu la police.



Le couple a alors averti la police et organisé un rendez-vous avec le présumé voleur, le 10 mai, en prétendant vouloir acheter l'appareil.

Un homme d'une trentaine d'années a été interpellé par la police aux Clayes-sous-Bois et a été déferé le 13 mai pour cambriolage. C'est le couple du domicile cambriolé qui lui a tendu un piège.

tombés sur l'overboard. Le couple a alors averti la police et organisé un rendez-vous aux Clayes-sous-Bois avec le présumé receleur, le 10 mai, en prétendant vouloir acheter l'appareil.

Le week-end du 4 et 5 mai, leur domicile a été cambriolé à Plaisir alors que les deux trentenaires s'étaient absentes. En rentrant chez eux, « ils se sont aperçus que leur appartement avait été forcé et que des bijoux, une console, un appareil photo et un overboard avaient été volés », précise une source proche de l'enquête.

Le couple a donc décidé de surveiller sur les sites de ventes d'occasion, si le butin allait être revendu. C'est ainsi qu'ils sont

Ils sont tombés sur l'overboard

L'homme a donc été interpellé. Il a néanmoins livré une fausse identité et après vérification, il s'est avéré qu'il était déjà connu des forces de police pour plusieurs affaires de vol. « Il n'a pas avoué, raconte une source policière. Il a changé plusieurs fois de versions sur la provenance de l'overboard. » Le reste des affaires volées n'a néanmoins pas été retrouvé. ■

Temps Réel

L'essentiel de l'actu des Yvelines



Vous voulez savoir ce qu'il se passe en ce moment dans les **Yvelines** ?

Découvrez **Temps Réel 78**,
le nouveau média web d'actu
en direct proposé
par la rédaction
de **La Gazette en Yvelines**.

Faits divers, politique, loisirs, sports,
état de la circulation
et des transports en commun :
retrouvez le meilleur
de **l'actualité yvelinoise**
toute la journée !



Temps Réel 78

[@TempsReel78](#)

tr78.fr

Cyclisme Montigny-le-Bretonneux trionphe sur la Sud Yvelines

Le Vélo club de Montigny a vu deux de ses coureurs monter sur le podium, dont le vainqueur Erwan Louvrier, mais a également remporté le classement par équipes.



L'ignymontain Erwan Louvrier (maillot jaune) 16 ans, a remporté la 14^e édition de la Sud Yvelines.

Les 11 et 12 mai, se déroulait la 14^e édition de la Sud Yvelines. Cette course cycliste amateur rassemblait environ 180 coureurs venus de toute la France, de toutes les catégories et qui ont parcouru, comme le nom l'indique, le Sud du département, sur le secteur de Rambouillet territoriaux.

Et à ce petit jeu-là, le Vélo club de Montigny-le-Breton-

neux (VCMB) s'est montré très fort. Son coureur Erwan Louvrier, âgé de seulement 16 ans, s'est imposé. Il a pris la tête du classement général à l'arrivée de la deuxième étape, à La Celle-les-Bordes. Son coéquipier Carl Marques termine 3^e. « C'était un beau parcours, a réagi le vainqueur du jour dans des propos rapportés par 78actu. Je dois ma

victoire à un vrai travail d'équipe avec Carl qui m'a permis de rattraper l'échappée et avoir au final une minute d'avance sur le peloton. On a attaqué au vent trois-quarts de face. Je dois aussi cette réussite à Corentin [Brail] qui m'a permis de rentrer dans une autre échappée. »

Un Élancourtois meilleur grimpeur

Une fierté pour le VCMB, d'autant que le club remporte aussi le classement par équipes devant le VC Étampes et le club hôte, l'US Poigny-Rambouillet. « C'est la sixième année d'existence de la section compétition. Depuis cinq ans, j'avais envie de gagner cette épreuve, confie Daniel Gagne, président de la section compétition du VCMB, contacté par La Gazette. On a déjà gagné le petit tour Sud Yvelines, mais ce que je voulais c'est gagner le [grand]. Il faut le temps de former des coureurs, ça ne se fait pas d'un coup de baguette magique. »

Baseball Challenge de France : les Cougars s'inclinent en demi-finale

Les Ignymontains ont été éliminés, comme l'année dernière, dans le dernier carré d'une compétition qu'ils quittent avec un bilan de deux victoires et deux défaites. C'est Sénart qui soulève le trophée.

Engagés dans le Challenge de France, qui se disputait à Montpellier et Beaucaire (Gard) du 9 au 12 mai, les Cougars de Montigny-le-Bretonneux se sont arrêtés, comme il y a un an, au stade des demi-finales. Après une large victoire inaugurale face au Puc (11-1), les Ignymontains ont été lourdement battus par Sénart, l'actuel leader de leur poule en championnat (19-6), avant de gagner de justesse leur place pour le dernier carré grâce à une victoire étriquée contre La Rochelle (6-5).

Et de tomber en demies face à Rouen, leur bourreau en finale du championnat l'année dernière. Mais c'est bien Sénart qui a remporté ce Challenge de France, battant les Rouennais sur le score de 7 à 5 en finale. Pour Montigny, il va falloir désormais se refocaliser sur le championnat. Où un match face à La Rochelle attend le club dès ce dimanche 19 mai. ■

Football américain Les Templiers concluent la saison régulière en perdant par forfait

Les Élancourtois ont dû renoncer à disputer leur match face à Villepinte samedi 11 mai en raison de l'absence au dernier moment de leur médecin.

Les Templiers devaient recevoir les Diables rouges de Villepinte le 11 mai dans le cadre de la dernière journée de la saison régulière de D2. Devaient, car les Élancourtois ont dû déclarer forfait en raison de l'absence d'un de leurs médecins, qui « ne s'est pas présenté », relate le directeur sportif, Rody Surpin, ajoutant que le club avait seulement « une

demi-heure à 40 minutes pour trouver un remplaçant, donc c'était compliqué ».

Une péripétie qui pourrait avoir des conséquences sur la suite de la compétition. « On reste quand même leader de notre poule, mais on n'est pas sûr de tout recevoir jusqu'à la fin si on va jusqu'au bout », déplore Rody Surpin.

Les Templiers sont devancés à l'échelle de la conférence par Villepinte d'Ascq, mais également, au niveau national, par Saint-Laurent de la Salanque. Ils recevront le 25 mai La Queue-en-Brie en demi-finale de conférence. Un stade de la compétition où ils s'étaient arrêtés l'année dernière. Pour rappel, seuls les vainqueurs de conférence montent en D1. ■

Handball Plaisir abonné aux matchs nuls

En déplacement chez un concurrent direct Haguenau, samedi 11 mai, le Plaisir handball club a concédé son troisième match nul de suite (28-28). Une très mauvaise opération en vue du maintien en N3.

Jamais deux sans trois. Plaisir a enregistré le 11 mai à Haguenau, son troisième match nul consécutif, après avoir notamment mené de trois buts à la mi-temps. Ce score de 28-28 n'arrange pas les affaires des Plaisirois, toujours englués dans la zone de relégation, à deux points de leur adversaire du jour, premier non-relégable.

L'ailier Alexandre Constant, auteur de neuf buts durant la rencontre, a néanmoins égalisé dans les dernières secondes, évitant une

défaite qui aurait définitivement anéanti les chances du club de rester en N3. « On mène sur une bonne partie du match, donc se retrouver à devoir égaliser dans les dernières minutes pour s'assurer ce petit point du match nul, c'est assez frustrant », soupire l'entraîneur, Victor Garriquet.

« Le ballon pèse trop lourd »

D'après lui, ses joueurs ont manqué de « confiance » et de

« lucidité », déplorant les « situations favorables que l'on n'a pas su exploiter, car aujourd'hui, le ballon pèse trop lourd du fait de la situation dans laquelle on a pu se mettre ».

Le technicien plaisirois tente toutefois de positiver : « On reste encore en vie, même si on n'a pas notre destin entre les mains. » Prochain rendez-vous chez l'avant-dernier, Thionville, ce dimanche 19 mai, tandis qu'Haguenau ira la veille à Saint-Maur. ■

SILVERCREST
KITCHEN TOOLS

monsieur cuisine connect

359€
L'unité
Dont 2,10 € d'éco-participation

À PARTIR DU LUNDI 3 JUIN

LIDL
... Le vrai prix... des bonnes choses.

L'option wifi permet une mise à jour régulière, automatique et gratuite des recettes.

Année 2019 - Photos non contractuelles et retouchées - Sauf erreurs typographiques - Prix en € TTC - LIDL RCS Strasbourg 343 267 622 - Imprimé en U.E.

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

**offrez une meilleure
visibilité à votre marque**

► **DÉCOUVREZ NOS PAGES**

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT

**Et profitez d'une visibilité optimale
auprès d'un large lectorat
hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux



Guyancourt Les danses de la Renaissance à la ferme de Bel Ébat

La Ferme de Bel Ébat accueille, ce samedi 18 mai à 20 h 30, un rendez-vous remontant aux origines de la danse. Ou plus exactement du bal, « cette réunion où l'on danse » et qui « remonte au XII^e siècle », explique le théâtre guyancourtois sur son site internet. Le bal s'est particulièrement développé à la Renaissance, où « les danses [...] se pratiquent sur des airs très facilement mémorisables », ajoute la ferme de Bel Ébat. Sabine Heinrich, claveciniste, et Muriel Thomas, maître à danser, « vous proposent d'entrer dans la danse au son des ensembles instrumentaux de l'école de musique et d'assister à la démonstration de danses plus difficiles » datant de cette époque, indique la description de l'événement. L'entrée est libre. ■

Voisins-le-Bretonneux Le Club jeunes théâtre et poésie fait son festival

Du 16 au 19 mai, les enfants et les jeunes comédiens du Club jeunes théâtre et poésie présentent, sur la scène de la salle de la Tour, leurs pièces préparées pendant l'année. Ayant entre 9 et 18 ans, et répartis par groupes d'âges, ces graines d'artistes, présenteront des pièces intitulées *Le procès du loup*, *Jeux de planches*, *Quoi de pire qu'un fakir*, et des contes théâtraux. À noter également que le 19 mai, à 15 h, à l'occasion des 20 ans du club, une après-midi théâtre rassemblera les anciens et nouveaux membres et donnera lieu à deux représentations. L'entrée est libre, programmation complète sur voisins78.fr, renseignements au 06 61 62 79 16. ■

Montigny-le-Bretonneux Une représentation sur l'Homme et son rapport à la nature

Le poème musical *Le temps est la rivière où je m'en vais pêcher*, inspiré de l'oeuvre de Henry David Thoreau, se tient au Théâtre de SQY du 16 au 18 mai.

Le temps est la rivière où je m'en vais pêcher. Ainsi s'intitule la pièce de théâtre musical jouée au Théâtre de SQY (TSQY) les 16, 17 et 18 mai. Elle s'inspire de *Walden ou la vie dans les bois*, l'ouvrage du philosophe et naturaliste américain Henry David Thoreau (1817-1862), paru en 1854, qui fait le récit de sa vie pendant deux

Guyancourt Le Muppet show du rap à la Batterie

Ce vendredi 17 mai, c'est soirée rap déjanté à la Batterie, entre les marionnettes des Puppemastaz et le mort-vivant Cadillac.



Le groupe allemand Puppemastaz présentera ses marionnettes sur fond de musiques urbaines, ce vendredi 17 mai à la Batterie.

Si vous aimez le rap déjanté, la date du 17 mai est à cocher dans vos agendas. Deux groupes sont au programme à la Batterie. Les Puppemastaz proposeront une sorte de *Muppet show* du rap. Ce groupe allemand met en scène des marionnettes sur des airs de musiques urbaines. « Ils se définissent eux-mêmes comme le premier toyband au monde », d'après la Batterie.

Un toyband avec sept albums au compteur, dont l'avant-dernier en date, *Keep yo animal*, sorti en 2016. Il « marque un retour aux bases hip-hop du collectif allemand » et propose des collaborations avec plusieurs artistes, dont Hippocampe fou, qui s'est produit en janvier à

la Merise de Trappes. Un album intitulé *Sweet sugar rush* est également sorti fin avril dernier, et sera peut-être au menu de la prestation de ces marionnettes rebelles.

Un autre rappeur, répondant au nom de Cadillac, se produira aussi lors de cette soirée. Sur scène comme dans ses vidéos, cet ancien du groupe Stupeflip présente des faux airs de mage noir Raspoutine. Dans l'un de ses titres, *Game over*, issu de son album *Originul*, sorti il y a six mois, il utilise des paroles empruntées au champ lexical de la mort et se met en scène en macabée. La soirée débute à 20 h 30, tarifs de 6 à 23,20 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Plaisir Quand des clowns racontent la guerre

La guerre de 14-18 et l'horreur des tranchées tournées en dérision ? C'est possible grâce aux clowns Paul et Ferdinand, dans la pièce jeune public *Le petit poilu illustré*, dont la représentation a lieu au Théâtre espace Coluche (TEC), le 17 mai à 14 h 45.

Ces « deux poilus, anciennement artistes de cabaret, reviennent de l'au-delà pour raconter la guerre, détaille le TEC. Ils rejouent pour nous les grands chapitres de l'Histoire, racontent la Grande guerre aux enfants de façon ludique. » Le tarif s'élève à 5 euros, réservations au 01 30 07 55 50. ■

Plaisir Les standards italiens revisités à la Clé des champs

« Tu vu' fà' l'Americano, mericano, mericano » Ces paroles, issues d'une chanson des années 1950 de l'artiste italien Renato Carosone, sont devenues mondialement célèbres et ont donné lieu à de très nombreuses reprises. L'une d'entre elles est l'oeuvre du jazzman belge Laurent Doumont, qui a d'ailleurs donné le nom *L'Americano* à son dernier album, où il revisite plus généralement les vieux standards italiens des 50s-60s. Ce musicien né à Bruxelles, et qui a joué avec les plus grands noms du jazz, notamment James Brown, posera son saxophone et son style soul-jazz à la Clé des champs vendredi 17 mai, à 20 h 45. Prix de 6 à 11 euros, réservations au 01 30 07 60 60. ■

SQY Nuit des musées à Montigny et Magny

Le musée de la Ville et le musée national de Port-royal des champs accueillent de nouveau cet événement, à l'occasion de l'édition 2019, qui a lieu ce samedi 18 mai.

La *Nuit des musées* fête sa 15^e édition le 18 mai. Événement à l'échelle européenne, elle donne lieu à l'ouverture nocturne et gratuite des musées, avec pour objectif de « mieux appréhender les collections et familiariser les publics » à cet univers, comme l'indique le communiqué du ministère de la Culture.

**1 800 musées
avaient participé
l'année dernière**

En France, 1 800 musées avaient participé l'année dernière, dont le musée de la Ville à Montigny-le-Bretonneux et le musée national de Port-royal des champs à Magny-les-Hameaux, qui renouvellent l'opération cette année.

Élancourt

Un mentaliste sur la scène du Prisme

Le comédien et mentaliste Mathieu Villatelle fera vivre au public une expérience hors du commun, à travers son spectacle *Cerebro*, ce samedi 18 mai.

Cerebro. C'est le titre du spectacle-conférence se tenant le 18 mai à 20 h 30 au Prisme à Élancourt. Une représentation qui « plonge le spectateur dans un processus de soumission à de simples croyances, grâce à la puissance de la magie mentale », indique le site internet du Prisme.

Sous la houlette du comédien Mathieu Villatelle, mentaliste depuis plusieurs années, le public sera invité à tester ce « programme de développement personnel qui vous donnera les clés de vos capacités cérébrales les plus extrêmes et révélera ce qui vous est d'ordinaire caché », développe le Prisme, prévenant toutefois que « vous pourriez voir

Le premier propose, dans le cadre de son exposition *Objets de notre temps*, plusieurs animations. À 14 h, se tient une exposition sur les voitures anciennes, à 19 h et 21 h, la troupe Zic zazou animera un concert d'objets sonores. Enfin, de 20 h à 22 h 30, les visiteurs pourront prendre part à des visites guidées et ateliers-jeux autour du design. L'entrée est libre.

Le musée national de Port-royal des champs fera lui encore la part belle à la musique classique. L'ensemble Les heures du jour, composé d'un baryton, deux violonistes Gilone Gaubert, une altiste, ainsi qu'un violoncelliste et directeur musical, revisitera *Le chant du cygne* de Schubert, lors d'un concert programmé à 20 h. Entrée gratuite, réservations au 06 13 08 34 08. ■

vos libre-arbitre profondément remis en question et vos propres limites repoussées ».

**Réflexion
« sur les mécanismes
de persuasion »**

Ce qui s'apparente en somme, d'après la description du spectacle, à une « réflexion aussi excitante que déroutante sur les mécanismes de persuasion à l'origine de toute manipulation », risque d'en surprendre plus d'un. Pour assister à l'expérience, réservez vos places sur kiosq.sqy.fr. Les prix vont de 10 à 18 euros. ■

Guyancourt Quand « misère et sentiments ne font pas bon ménage »

La pièce *L'intervention*, jouée les 21 et 23 mai à la ferme de Bel Ébat, met en scène l'amour d'un couple d'ouvriers mis sérieusement à l'épreuve de leur misère.

La ferme de Bel Ébat, à Guyancourt, accueille les 21 et 23 mai, à 20 h 30, une pièce intitulée *L'intervention*. Adaptée d'un texte de Victor Hugo, elle met en scène un couple d'ouvrier « jeunes et courageux » mais dont « la pauvreté et les privations leur pèsent, mettant leur amour à dure épreuve », évoque le synopsis de la pièce.

« Misère et sentiments ne font pas bon ménage », poursuit le synopsis. La

rupture est proche quand font irruption dans leurs vies une demi-mondaine et son baron du moment. » Une rencontre qui pourrait bien changer leur existence, car « comment résister à la tentation d'une vie plus facile mais superficielle ? », interroge le synopsis. Cette pièce qui « sonde avec humour et tendresse la question du cloisonnement social », d'après la ferme de Bel Ébat, est à découvrir à des prix allant de 4 à 16 euros. Réservations sur kiosq.sqy.fr. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 05-2019 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

				7		6		
		6		5				
3	2		4	1	6	9		8
6		5	7					
7								6
8	4		6		1	7	3	
2	8		1					3
	6			7			1	4
1	7		2	6			8	9

SUDOKU : niveau difficile

3						1	6	
			5					
2			6	8				4
		4		5				
			7					6
	3			1	6			4
		3	8	9		6	1	2
9		3				4		
				5				

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 48 du 7 mai 2019 :

1	3	4	7	6	5	8	2	9
7	8	9	4	3	2	1	5	6
2	5	6	9	1	8	7	4	3
3	9	5	6	4	7	2	1	8
4	6	2	5	8	1	3	9	7
8	7	1	2	9	3	4	6	5
5	2	8	1	7	6	9	3	4
6	4	3	8	2	9	5	7	1
9	1	7	3	5	4	6	8	2

4	7	8	6	9	3	1	5	2
9	5	1	7	8	2	3	6	4
3	2	6	4	5	1	9	8	7
8	4	9	1	2	5	7	3	6
6	3	2	9	7	8	5	4	1
5	1	7	3	4	6	2	9	8
1	6	4	5	3	7	8	2	9
2	9	5	8	1	4	6	7	3
7	8	3	2	6	9	4	1	5

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.



Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?

▶ **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-sqy.fr

Mai 2019

10 ANS

LE JOLI MOIS DE L'EUROPE

Saint-Quentin-en-Yvelines

Découvrez l'Europe près de chez vous !



#JMEurope

informations

fonds
européens

échanges

quizz

cadeaux

ateliers

présentations jeux
de projets

Mercredi

29 mai

10^h > 20^h
Tous publics

**Centre Commercial
Espace Saint-Quentin**

Place des Pyramides

Venez vous informer sur l'Europe,
découvrir les dispositifs saint-quentinois financés par l'UE,
participer à des ateliers pour petits et grands...
et jouer pour gagner de très jolis cadeaux
aux couleurs de l'Europe !